

L'AVENIR DE LA RÉSERVE SCOUTE TAMARACOUTA



La Municipalité de Mille-Isles vous convie à une **séance d'information publique** concernant une transaction majeure sur notre territoire : la vente de la **Réserve scout Tamaracouta**. Après plus de huit ans d'abandon, une nouvelle page de l'histoire de ce site emblématique est sur le point de s'écrire.

En raison de l'importance de cette transaction et des décisions qui en découleront pour la Municipalité, nous souhaitons vous informer et vous impliquer activement dans le processus. Cette séance publique a pour objectif d'assurer une transparence complète : toutes les parties prenantes seront présentes pour répondre à vos questions et recueillir vos commentaires.

Lors de cette séance, le nouvel acquéreur présentera sa vision et les grandes lignes de son projet de revitalisation et de protection du site, en collaboration avec un organisme de conservation et la Municipalité.

Samedi 19 juillet 13h - Diffusion en direct sur notre page Facebook : Municipalité de Mille-Isles 

La vidéo ainsi que le contenu de la présentation seront également ajoutés au site Internet de la Municipalité au courant de la semaine suivante.

MILLE-ISLES RÉAFFIRME SA FIERTÉ ENVERS SON SERVICE INCENDIE

Le 22 mai 2025, un communiqué de presse faisait état d'une étude en cours visant à identifier des pistes de solution pour accroître l'efficacité des services de sécurité incendie sur les territoires participants de la MRC d'Argenteuil.

Le 2 juillet dernier, la Municipalité de Mille-Isles a annoncé sa décision de se retirer de ce processus. Cette décision découle d'une analyse rigoureuse menée à l'interne, laquelle a démontré que les besoins particuliers de la communauté de Mille-Isles, ainsi que les spécificités de son territoire, ne pouvaient être adéquatement répondus par les options envisagées dans le cadre de cette démarche régionale.

La Municipalité remercie les partenaires impliqués dans l'initiative pour leur collaboration et leur ouverture. Elle poursuivra, de son côté, ses efforts d'amélioration continue de son Service de sécurité incendie, en privilégiant des solutions adaptées à sa réalité locale.

Le Service de sécurité incendie et ses pompiers occupent une place centrale dans l'identité de Mille-Isles, représentant un important vecteur de fierté et d'appartenance locale. Grâce à de nombreuses années d'investissements structurés, la Municipalité a su faire de son service incendie un modèle reconnu pour son efficacité et sa rigueur. Votre Municipalité entend poursuivre la gestion de ce service essentiel avec la même vision.

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Édition juillet 2025

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2. du Code municipal du Québec :

« Lors d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en juin, le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe. Ce rapport est diffusé sur le territoire de la municipalité conformément aux modalités de diffusion déterminées par le conseil. »

États financiers 2024

L'auditeur externe a pour mandat, entre autres, de vérifier les états financiers de la Municipalité pour l'exercice pour lequel il a été nommé et d'en faire rapport au conseil municipal. Dans son rapport, il précise si les états financiers reflètent fidèlement la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2024 ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date, conformément à l'article 966.2 du Code municipal.

Préparés par le cabinet Gariépy Bussière CPA Inc., les états financiers audités pour l'année 2024 ont été déposés lors de la séance ordinaire du conseil municipal le 7 mai 2025. Ces états démontrent que les avoirs des citoyens atteignent 12 374 395 \$, comparativement à 9 870 965 \$ en 2023. Cette valeur englobe nos infrastructures (bâtiments, véhicules, équipements municipaux), les fonds réservés et les surplus, témoignant de la gestion efficace et de l'importance des projets réalisés en 2024.

L'exercice financier 2024 s'est conclu par un excédent de revenus sur les dépenses s'élevant à 28 205 \$. Cet excédent s'explique principalement par des revenus plus élevés, notamment des droits de mutation, ainsi qu'une gestion rigoureuse des dépenses municipales. De façon concrète, cet excédent permet à la Municipalité de contenir la hausse éventuelle des taxes en équilibrant ses budgets. Ainsi, le surplus accumulé affecté au budget 2025 s'établit à 330 000 \$.

Les fonds réservés totalisent 429 571 \$, comprenant les soldes de règlements d'emprunts fermés (142 153 \$), le fonds de roulement (212 866 \$), le fonds destiné aux dépenses électorales (13 626 \$) et celui pour les infrastructures et équipements municipaux (60 926 \$). Au 31 décembre 2024, la dette à long terme de la Municipalité de Mille-Isles s'élevait à 2 756 700 \$, dont 1 075 656 \$ à la charge du gouvernement du Québec et de ses organismes.

Le rapport de l'auditeur indépendant confirme que, dans tous leurs aspects significatifs, les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Mille-Isles au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rémunération des élus

L'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux exige que le greffier-trésorier d'une municipalité, lorsque le règlement est en vigueur, indique dans le rapport financier de la municipalité la rémunération et l'allocation de dépenses versées à chaque membre du conseil par la municipalité, par un organisme mandataire ou par un organisme supramunicipal.

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Édition juillet 2025

Voici la rémunération pour les membres du conseil municipal en 2024 :

Fonction	Rémunération annuelle	Allocation de dépenses	Total annuel
Maire	18 087.13 \$	9 043.61 \$	27 130.74 \$
Maire (conseiller à la MRC d'Argenteuil)	9 458.68 \$	4 729.34 \$	14 188.02 \$
Maire suppléant (conseiller suppléant à la MRC d'Argenteuil)	433.88 \$	216.95 \$	650.83 \$
Conseillers	6 029.40 \$	3 014.74 \$	9 044.14 \$

Liste des contrats

Le maire dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Cette liste indique, pour chaque contrat, le nom du cocontractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat.

Faits saillants de l'année 2024

La Municipalité a pu réaliser d'importants projets d'infrastructure grâce à des subventions majeures obtenues du programme PAVL, soit 524 769 \$ pour la réfection du ponton du ruisseau Bonniebrook, 2 482 581\$ pour la réfection du chemin Hammond, et 75 000 \$ pour la réfection d'un ponton sur le chemin Mille-Isles Ouest. Ces aides financières sont essentielles à la concrétisation de ces projets.

L'asphaltage des chemins des Huards, du Vallon et du Pont-Bleu a été réalisé grâce au Programme TECQ, dans le cadre des enveloppes 2019-2024 et 2024-2028. Ce programme permet de couvrir 85 % du coût des travaux. À noter que 457 712 \$ ont temporairement été prélevés de l'excédent accumulé pour financer ce projet; ce montant sera inscrit comme revenu en 2025 et réintégré à l'excédent.

Au 31 décembre 2024, quatorze (14) nouvelles habitations ont été construites sur le territoire de Mille-Isles, soit une diminution de quatre (4) habitations par rapport à l'année précédente. Cependant, la valeur totale des travaux réalisés affiche une légère hausse, passant de 10 418 861 \$ en 2023 à 11 018 720 \$ en 2024. Il est important de souligner que la valeur déclarée des travaux peut différer de celle assignée ultérieurement par l'évaluateur.

Pour la taxation de 2025, la valeur foncière totale imposable s'établit à 529 576 000 \$, comparativement à 523 810 400 \$ pour 2024, soit une augmentation d'environ 1,1 %. Parmi cette valeur, 62 414 163 \$ proviennent des immeubles non résidentiels (INR), qui regroupent principalement les commerces, tandis que les immeubles résidentiels incluent les habitations, les terrains vacants ainsi que les secteurs agricoles et forestiers.

En conclusion, j'invite les citoyennes et citoyens de Mille-Isles souhaitant obtenir davantage d'information sur la situation financière de la Municipalité à consulter la section « Documentation », sous l'onglet « Budget et Rapport » sur le site internet de la Municipalité. Le rapport financier 2024, la liste des contrats et les prévisions budgétaires 2025 y sont accessibles. Ces documents peuvent aussi être consultés au bureau municipal.

Howard Sauvé

Howard Sauvé, maire

FÊTE DE MILLE-ISLES ET JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

FÊTE DE MILLE-ISLES & JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

2 AOÛT 2025
(REMIS AU 3 AOÛT EN CAS DE PLUIE)

MERCI À NOS COMMANDITAIRES

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC
AGNÈS GRONDIN
Députée d'Argenteuil

Desjardins
Caisse d'Argenteuil

TIM WATCHORN
COMITÉ FÉDÉRAL LECTURE D'UN-PILOTE

Lachute
Au cœur de vos besoins

MORIN-HIGHTS 1855

SYNERGIE
PHYTHOCAMÉRIQUE

Allyson Cook
ST-SAUVEUR

Summit Saint Sauveur
PARC AQUATIQUE

MIEL & SOYA

YOURHAT

H2Lab

SENIOR SANCHEZ
L'ARTISAN

CRÉERIE
BROUILLON - ST-SAUVEUR

gaumet village

E360S
Environnemental Management

MUSIQUE | KIOSQUES | JEUX GONFLABLES | CAMION DE RUE
ARTISTES & ARTISANS AU MAPLE GROVE | CANON À MOUSSE
SENTIER D'HÉBERTISME | DISTRIBUTION DE PLANTES | MAQUILLAGE

ENTENTE INTERMUNICIPALE BIBLIOTHÈQUE

La lecture à portée de main grâce à notre entente intermunicipale.

Grâce à une récente entente intermunicipale, les citoyen.ne.s de notre municipalité peuvent désormais s'abonner **gratuitement** à la bibliothèque de Morin-Heights, sans aucun frais à payer sur place.

Et ce n'est pas tout : si vous préférez fréquenter une autre bibliothèque, la municipalité vous offre également la possibilité de recevoir un remboursement pouvant aller jusqu'à 40 \$ par personne.

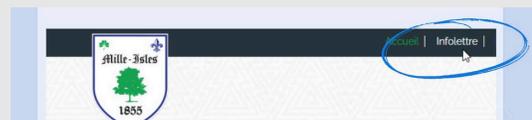
Pour profiter de ce soutien à la lecture, il suffit de :

- Faire une demande auprès de la municipalité.
- Fournir un reçu d'abonnement où figurent clairement les coordonnées de l'abonné.e.

Cet été, la lecture est plus accessible que jamais !

Pour toute question ou pour soumettre une demande de remboursement, n'hésitez pas à contacter votre bureau municipal.

INFOLETTRE - MESSAGES D'INTÉRÊT PUBLIC
Inscrivez-vous en ligne en cliquant sur Infolettre en haut à droite de l'écran : www.mille-isles.ca



L'ÉTAPE REINE À MILLE-ISLES : 135 CYCLISTES EN ACTION

Le 4 juillet dernier, Mille-Isles a vibré au rythme d'une grande course cycliste, accueillant pas moins de 135 jeunes cyclistes, parmi les plus prometteurs du pays, dans le cadre d'une étape de la série régionale. Surnommée l'Étape Reine, cette course exigeante et spectaculaire a permis de mettre en valeur nos routes pittoresques et le caractère unique de notre territoire.

Tout au long du parcours, les citoyens étaient nombreux à encourager les athlètes avec enthousiasme, contribuant à créer une ambiance chaleureuse et mémorable. L'événement s'est déroulé dans un esprit de dépassement de soi, de solidarité et de fierté collective.

Nous tenons à remercier chaleureusement notre conseillère municipale, Julie Léveillée, les Services de sécurité incendie et des travaux publics, ainsi que tous ceux et celles qui ont contribué à la logistique de l'événement. Leur présence et leur efficacité ont assuré la sécurité et le bon déroulement de la journée.

Un grand merci également aux organisateurs, bénévoles et partenaires, ainsi qu'aux résidents qui ont participé activement, notamment en encourageant les coureurs tout au long du parcours. Mille-Isles peut être fière de la réussite de cet événement, qui a mis en lumière à la fois notre territoire, notre hospitalité et notre capacité à rassembler.

Crédit photo : Lou Chalifoux Chabot



PODIUM MASCULIN

accompagnés de madame
Julie Léveillée, conseillère



**L'ASCENSION DU "MONT BLACK"
RENOMMÉE POUR L'OCCASION**

(cette épreuve comptait 7 montées)



PODIUM FÉMININ

MESURES ALTERNATIVES DES VALLÉES DU NORD - MÉDIATION CITOYENNE

Mesures Alternatives des Vallées du Nord (MAVN) est un organisme communautaire autonome, qui offre une alternative aux situations indésirables de nature conflictuelles ou préjudiciables, qui surviennent dans une communauté. Une situation vous importune ? Un conflit avec un voisin perturbe votre qualité de vie ? Si tel est le cas, ce service GRATUIT pourrait vous être utile.

Nous vous invitons à contacter l'organisme communautaire autonome par téléphone au 450 436-6749, poste 104 ou sans frais au 1 800 265-6749. Il est aussi possible d'envoyer un courriel à info@mavn.ca ou de consulter leur site Internet mavn.ca.



YOGA

LUNDI 18 H - MAPLE GROVE

HATHA YOGA

Pratique complète qui combine postures (asanas), exercices de respiration (pranayama) et relaxation pour harmoniser le corps et l'esprit. Le Hatha yoga vous aide à renforcer votre corps, améliorer votre souplesse et apaiser votre mental. Accessible à tous.

LUNDI 19 H 15 - MAPLE GROVE

YOGA DOUX

Approche lente et accessible. Postures simples, mouvements fluides et des temps prolongés de détente. Parfait pour les débutants ou pour les moments où le corps a besoin de douceur.



Dès le 8 septembre
Pour inscription & information
Veuillez contacter Julie Morin à julie@yoganimation.ca



Les journées de la culture

ACTIVITÉS GRATUITES

Ciné-Piano

Samedi 27 septembre

QUAND LES IMAGES PARLENT ET QUE LE PIANO LES FAIT VIBRER

Exposition et activité participative

Dimanche 28 septembre

L'ART FLORAL DANS TOUTE SA SPLENDEUR
(EN COLLABORATION AVEC CHAMP FLORAL)

CHAMP FLORAL
1000-1000, L'AMÉRIQUE

PATRIMOINE

LES VACANCES D'ÉTÉ À MILLE-ISLES : LE CHARME D'AUTREFOIS

Dès 1912, certains avaient déjà reconnu le potentiel récréatif de nos lacs privés. C'est cette même année que le camp scout Tamaracouta – aujourd'hui reconnu comme le plus ancien camp scout en activité au monde – s'est établi sur les rives du lac Dawson, désormais appelé lac Tamaracouta.

À la même époque, l'arrivée du train du Nord a marqué un tournant pour notre région. Mille-Isles est alors devenue une destination prisée durant la belle saison estivale. De grandes familles provenant des centres urbains venaient y passer leurs vacances, attirées par la tranquillité et la beauté de nos paysages.

À leur descente du train, les visiteurs étaient accueillis par un homme offrant un service de transport en calèche tirée par des chevaux. Ils logeaient dans les grandes maisons des fermiers locaux, transformées pour l'occasion en maisons de pension. Les hôtes prenaient grand soin d'agrémenter le séjour de leurs visiteurs : promenades jusqu'au ruisseau Bonniebrook, baignades au lac, et bien sûr, les traditionnelles soirées dansantes du samedi, auxquelles plusieurs vacanciers participaient avec enthousiasme.

Certains de ces pensionnaires sont revenus année après année, si bien qu'avec le temps, des chalets ont commencé à apparaître autour de nos lacs. Pour en nommer quelques-uns : un ancien camp de bûcherons fut converti en chalet d'été au lac Anne; en 1926, on comptait déjà deux chalets au lac Hughes; le lac Dainava fût nommé en 1956. Les secteurs de l'est, dont les lacs Robert et Massie, ont connu un essor au début des années 1950, suivis du lac Paul vers 1958.

Des associations de résidents riverains ont vu le jour, témoignant de l'attachement des gens à leur coin de paradis. Aujourd'hui, plusieurs des chalets d'autrefois ont été transformés en résidences principales, perpétuant ainsi le lien entre patrimoine et quotidien.

Cet été, n'oubliez pas de savourer chaque petit moment.

Bonnes vacances à toutes et à tous!

Texte de Ginette Mayer, citoyenne de Mille-Isles, passionnée d'histoire et de patrimoine.

RABAIS SUR L'ANALYSE DE D'EAU POTABLE ET FORFAITS "LAC ET BAINNADE"

Cette année encore, H2Lab offre un rabais aux mille-islois.es pour l'analyse d'eau potable ainsi que sur les forfaits "lac et baignade"(NOUVEAUTÉ).

La procédure d'achat se fera exclusivement en ligne **entre le 28 juillet et le 4 août inclusivement**.

Voici la procédure d'inscription :



1. Rendez-vous sur le site [boutique h2lab.ca/collections](https://boutique.h2lab.ca/collections) ;
2. Cliquez sur la collection "Analyse d'eau potable" et/ou Lac & Baignade ;
3. Sélectionnez le forfait d'analyse de votre choix et complétez les informations ;
4. Sélectionnez le mode de livraison "Récupérer". Ensuite, sélectionner "Sainte-Agathe-des-Monts", dans la section Centres de retrait, afin qu'il n'y ait pas de frais de livraison ;
5. Pour appliquer le rabais, inscrivez le code MISLES2025 dans la case Code de réduction, puis complétez votre achat. Ce code est valide du 28 juillet au 4 août inclusivement et donne 35 % de rabais pour les forfaits sélectionnés ;
6. Identifiez vos bouteilles avec le code de commande à 5 chiffres (commençant par BXXXXX) disponible dans le courriel reçu "Demande d'analyse". Inscrivez également la date de prélèvement et le nom du client sur les contenants, avant d'amener vos échantillons ;
7. Venez récupérer les contenants durant la Fête de Mille-Isles & Journée de l'environnement ou à la réception de l'hôtel de ville (entre le 28 juillet et 4 août - aux heures ouvrables) ;
8. Faites votre prélèvement le 4 août et rapportez-le à l'hôtel de ville entre 9 h et midi (1262 ch. de Mille-Isles) ou encore, rapportez vos bouteilles vous-même à H2Lab, en prenant soin de bien suivre les délais prescrits selon les tests choisis.

Si vous effectuez une analyse du forfait "lac & baignade" vous devez nous acheminer un courriel à cbelanger@mille-isles.ca pour nous préciser quels types d'analyses afin de nous assurer d'avoir les bonnes bouteilles d'échantillonnage et ce, avant le 18 juillet.

ÉCOCENTRE LES BONS VOISINS - RAPPEL

L'écocentre est le lieu tout indiqué pour disposer de matières résiduelles et ce, en favorisant la réutilisation, le recyclage et la valorisation. Il est important de rappeler que ce n'est cependant pas l'endroit pour apporter les déchets qui peuvent exclusivement aller au site d'enfouissement. Pour vous assurer de ce qui est admissible (ou non), nous vous invitons à consulter l'endos de votre calendrier de cueillettes ou encore notre site : [mille-isles.ca/Urbanisme et environnement, sous la rubrique environnement](https://mille-isles.ca/Urbanisme%20et%20environnement,%20sous%20la%20rubrique%20environnement), onglet matières résiduelles.



Merci de votre collaboration !



Saviez-vous que le port de la médaille pour votre chien est obligatoire sur l'ensemble du territoire de Mille-Isles ?
Pour en savoir plus, contactez-nous !
La médaille est gratuite.



PATROUILLE CANINE A. ROY
1 800 950-4280
patrouillecanine@hotmail.com

LE COMPOSTAGE COMMUNAUTAIRE

Nous vous rappelons que des conteneurs de compostage communautaire sont à votre disposition sur le territoire de la municipalité.

Ces conteneurs sont situés à :

- L'hôtel de ville
- L'intersection du chemin Tamaracouta et du chemin Black
- L'intersection du chemin de Mille-Isles et de la Côte Saint-Joseph
- L'intersection du chemin du Lac Hugues et de la Route 329
- L'intersection du chemin Tamaracouta et de la Côte Saint-Gabriel
- À l'entrée du chemin Scraire
- Au Parc sur le chemin du Domaine
- Sur le chemin des Huards



Voici trois (3) règles simples au sujet des matières acceptées dans les conteneurs communautaires :

Ça se mange ou c'est une partie de quelque chose qui se mange (fruits, légumes, os, viandes, poissons, crustacés, etc.) ;

C'est en papier ou en carton (souillé ou pour emballer, sinon ça va au recyclage) ;

C'est un résidu de jardin (les branches et les sacs de plastique réguliers et biodégradables ne sont pas acceptés dans les conteneurs. Seuls les sacs de papier sont autorisés).

RAPPEL

QUATRIÈME VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES

La Municipalité vous rappelle que la date d'échéance pour le quatrième versement des taxes municipales est le vendredi 22 août.

Il est toujours possible de nous acheminer votre texte puisqu'un espace est réservé à une tribune libre, permettant aux résidentes et résidents de Mille-Isles de s'exprimer sur un sujet qui les intéresse. Pour ce faire, veuillez envoyer le tout à l'adresse questions@mille-isles.ca.

TRAVAUX PUBLICS
(numéro d'urgence hors heures ouvrables)
1 855 960-0699



PAGE FACEBOOK

Visitez, aimez et partagez la page Facebook : [Municipalité de Mille-Isles](#)